



**FICHE DE POSTE : IDE REANIMATION POLYVALENTE JOUR - NUIT**

**Elaborée par :** D.JERVAISE Cadre Supérieur de pôle  
L.DUCROQUET Cadre de santé  
**Validée par :** Directeur des Soins

**Date de Création :** 2011

**Date de mise à jour :** 2015-2017  
2023

**CADRE STATUTAIRE**

Filière : soins

Catégorie : A ou B

Corps : INFIRMIER DE

Grade : Classe normale ou classe supérieure

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**Site :** Centre Hospitalier de PERIGUEUX

**Pôle :** SUR

**Centre de responsabilité :**

**Unité :** REANIMATION POLYVALENTE NUIT

**Horaires et rythme de travail :** en 12heures

6h55-19h05 la journée

18h55- 7h05 la nuit

**REPERTOIRE DES METIERS DE LA  
FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE**

**(RMFPH)**

**Famille :** Soins

**Sous-famille :** Soins infirmiers

**Code Rome :** 24121

**Code métier :** 05C10

**POSITIONNEMENT DU POSTE :**

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :**

- Directeur des Soins
- Cadre supérieur de santé de pôle
- Cadre de santé

**LIAISONS FONCTIONNELLES :**

Equipe médicale

Autres services de soins et médico-techniques

Services administratifs

Services logistiques



### **MODALITES D'ORGANISATION :**

Horaires de nuit : 18h55-19h05 et prévoir une période de jour à fixer avec le cadre de l'unité

Horaires de jour : 6h55-19h05 dans le cadre de l'alternance

### **MISSIONS ET ACTIVITES**

#### **MISSIONS**

**Objectif :** Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité, de la gestion des risques et de l'évaluation, participer à la prise en charge globale des patients hospitalisés en réanimation et en soins continus, en tenant compte de l'urgence.

#### **ACTIVITES PRINCIPALES :**

Assurer la continuité des soins en respectant les procédures de soins et d'hygiène.

Organiser le travail en binôme en collaboration avec l'AS

Faire face à l'urgence.

Transmettre et tracer les informations avec rigueur.

Assurer toutes les activités dans le respect des règles professionnelles.

Assurer au quotidien, ainsi que dans l'urgence, l'accueil des familles.

Participer à l'élaboration des protocoles ainsi qu'au fonctionnement général du service et de l'établissement.

Assurer l'entretien et le contrôle des différents matériels en collaboration avec l'IDE logistique.

Assurer l'encadrement des étudiants.



### **ACTIVITES SPECIFIQUES :**

Se réorganiser par rapport à l'imprévu, en respectant la charge en soins et les priorités.

Collaborer avec les différents intervenants :

kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, orthophonistes, médecins extérieurs....

Utiliser les différents moyens de communication verbale et non verbale.

Utiliser Clinisoft (logiciel métier de réanimation).

Participer à des protocoles de recherche clinique.

Collaborer étroitement avec l'équipe des PMOT.

Maîtriser le bon fonctionnement du matériel spécifique au service (monitorage hémodynamique, respirateur, dialyse, fibroscope etc...)

### **COMPETENCES/APTITUDES REQUISES**

- Avoir le sens du travail en équipe et le sens de la communication.
- Avoir le sens des relations humaines vis-à-vis des malades, des familles et des collègues
- Faire preuve de conscience professionnelle et de rigueur professionnelle.
- Faire preuve de dynamisme.
- Etre assidu et ponctuel. Faire également preuve d'adaptabilité.
- Avoir la capacité à se former régulièrement : formations organisées par le service ou en extra hospitalier et lectures professionnelles.



### **COMPETENCES PREVALENTES OU SAVOIR FAIRE**

Connaissance des règles de manipulation des charges et des patients

Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité

Connaitre les différents appareillages médicaux et savoir les utiliser

Connaitre les règles de tenue du dossier informatique.

Connaitre les règles de sécurisation de la prise en charge du médicament ;

### **CONNAISSANCES**

A acquérir

En lien avec les pathologies prévalentes du service et les techniques de soins

### **FORMATIONS/QUALIFICATIONS REQUISES**

Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Période d'intégration d'une durée variable en fonction des prérequis et de l'expérience, et en lien avec le référentiel de compétences de l'infirmier de réanimation de la SRLF(2011) et le décret n°2022-694 du 26 avril 2022 (article D6124-28).

Possibilité d'assister aux différents congrès et de bénéficier de formations ciblées dans le cadre de l'acquisition des compétences spécifiques à la pratique infirmière en réanimation (Cf. Référentiel SRLF).